

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°775

Travaux de renforcement
et de renouvellement de la couche de roulement
Communes de **QUESTEMBERT** et **MALANSAC**

Mai-Juin 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2023, le département du Morbihan a décidé de renforcer la chaussée et renouveler la couche de roulement de la section de la RD 775 reliant les communes de Questembert et Malansac, hors section en 2x2 voies.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Questembert)

Montant de l'opération : 776 114,40 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS France

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur le renforcement de la structure de la chaussée et le renouvellement de la couche de roulement en béton bitumineux.

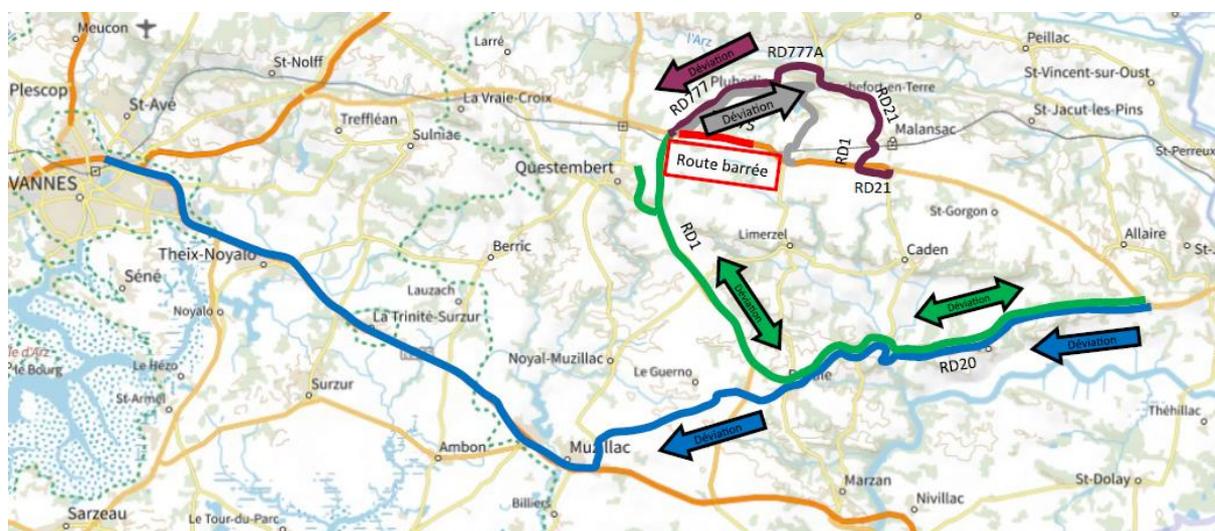
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 9 mai au 2 juin pour une durée prévisionnelle de quatre semaines.

La coordination sécurité sera assurée par la société PROJECTIO SAS.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation du 9 mai au 2 juin 2023, de 8h00 à 18h00.



Itinéraires des déviations :

— Sens Redon vers VANNES

— Sens REDON vers QUESTEMBERTE et inversement

— Sens ALLAIRE; SAINT GORGON; MALANSAC vers QUESTEMBERTE

— Sens QUESTEMBERTE vers ALLAIRE; SAINT GORGON; MALANSAC

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors de la plage horaire des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.